



LES ENJEUX DE LA FORMATION B:

Les enjeux de la formation : déroulement et conditions des examens

Pourquoi mieux apprendre à conduire ?

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent, indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière, saura vous guider.

Le déroulement de la formation

Au travers le programme REMC, vous allez comprendre les règles du code de la route mais aussi l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Des cours théoriques collectifs et pratiques individuels, vous aideront à atteindre les compétences définies et à personnaliser votre progression.

Les compétences en 4 étapes, le suivi de la formation se fait sur le livret de conduite qui est remis à la 1ère heure de conduite:

Il est rempli à la fin de chaque leçon de conduite avec le moniteur. Cela permet de comprendre et suivre la progression de l'apprentissage à la conduite.

14, allée des pins 33170 GRADIGNAN

Tel. 05 56 75 04 80

SAS TAYSSE GAILLARD

– Siret 32723382100021– Code APE 8553Z

Numéro agrément N ° E 07 033 1182 0/A3311820

Email : tayssefc@gmail.com



- 1- Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- 2- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- 3- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- 4- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Il est possible de faire une formation en parallèle de préparation à la conduite et à l'examen du code, à savoir une combinaison judicieuse des tests et cours théoriques et pratiques, ou bien commencer par les cours théoriques et commencer la pratique après l'obtention de l'examen théorique général.

La formation des cours théoriques (animés par un enseignant) et en complément aux tests QCM .

sur les thèmes obligatoires:

-Vitesse

-Alcool

-Chocs (ceinture, air bag)

-Vigilance (temps de réaction et distracteurs)

14, allée des pins 33170 GRADIGNAN

Tel. 05 56 75 04 80

SAS TAYSSE GAILLARD

– Siret 32723382100021– Code APE 8553Z

Numéro agrément N ° **E 07 033 1182 0**/A3311820

Email : tayssefc@gmail.com



L'examen théorique

La formation sera validée par l'Examen Théorique Général composé d'une série aléatoire de 40 questions. Les élèves reçus ne doivent pas dépasser les 5 fautes. Il se déroule dans les locaux d'un opérateur agréé.

Le résultat est connu par mail dans la journée.

Pièce d'identité ou passeport et permis si vous en avez un pour le passage de tous les examens.

La formation pratique

Elle est axée sur les bons comportements du conducteur afin de ne mettre en danger ni sa propre sécurité ni celle des autres.

Les formateurs s'appuient sur un référentiel commun le REMC et dispensent leur cours de manière à valider les 4 compétences globales :

- Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales
- Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité
- Préparer ses trajets et conduire le véhicule dans les situations de circulation simples ou complexes
- Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme/ véhicule / environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

14, allée des pins 33170 GRADIGNAN

Tel. 05 56 75 04 80

SAS TAYSSE GAILLARD

– Siret 32723382100021– Code APE 8553Z

Numéro agrément N ° **E 07 033 1182 0**/A3311820

Email : tayssefc@gmail.com



ENJEUX DE LA FORMATION 2 roues catégories A1, A2, A:

Les enjeux de la formation à la conduite La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement.

Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc.

Les conducteurs de motocyclette sont largement sur-exposés pour ce qui est du risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation

Si nécessaire, une formation théorique tronc commun comme pour toutes formation à un permis de conduire :

Lors de la formation théorique communément appelée formation au « code de la route », l'élève suivra des cours portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur.

Le programme de cette formation suit le référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC).

Lorsque vous aurez atteint le niveau requis (5 tests réussis soit au maximum 5 fautes sur 40 questions sur les 10 derniers tests réalisés) vous pourrez vous présenter à l'examen théorique dans l'un des organismes privés qui le propose.

Le candidat se rendra sur le lieu de l'examen théorique pour ses propres moyens.

La formation pratique

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de correctement maîtriser.

14, allée des pins 33170 GRADIGNAN

Tel. 05 56 75 04 80

SAS TAYSSE GAILLARD

– Siret 32723382100021– Code APE 8553Z

Numéro agrément N ° **E 07 033 1182 0**/A3311820

Email : tayssefc@gmail.com



La formation basée sur le référentiel REMC, reprend des compétences qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme REMC, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs. Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur titulaire d'un diplôme d'état et expérimenté en conduite 2 roues est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

L'examen pratique permis A2: L'épreuve pratique comprend deux phases

- **Une épreuve hors circulation de 15 minutes** qui comprend une vérification du véhicule, un test de maniabilité (maîtrise de la moto sans l'aide du moteur, à allure lente et à allure normale) et un test oral qui aborde trois thèmes : le motard et sa moto, le motard et les autres, le motard et sa formation ; ainsi qu'une interrogation sur la réglementation et sur la signalisation spécifique aux deux-roues motorisés.
- **Une épreuve en circulation de 30 minutes** si la première épreuve s'est conclue positivement, qui explore les domaines de compétence : utiliser les commandes, prendre l'information, analyser et décider, communiquer, diriger son véhicule, adapter son allure, utiliser la chaussée et maintenir les espaces de sécurité.

14, allée des pins 33170 GRADIGNAN

Tel. 05 56 75 04 80

SAS TAYSSE GAILLARD

– Siret 32723382100021– Code APE 8553Z

Numéro agrément N ° E 07 033 1182 0/A3311820

Email : tayssefc@gmail.com